Nations Unies
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DIXIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE
Documents officiels

20e
SÉANCE PLÉNIÈRE
Mercredi 7 juin 1978, à 11 heures
NEW YORK

Président : M. Lazar MOJSOV (Yougoslavie).

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

Débat général (*suite*)

1. M. ARYAL (Népal) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous transmettre, et, par votre intermédiaire, de transmettre aux Membres des Nations Unies ici présents les salutations cordiales et les souhaits les meilleurs de mon souverain, Sa Majesté le roi Birendra Bir Bikram Shah Dev, pour le succès de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

2. Je voudrais m'associer à ce qui a été dit fort éloquemment par les orateurs qui m'ont précédé et vous féliciter de votre élection au poste éminent de président de cette très importante session. En qualité de membre du groupe des pays non alignés, nous sommes particulièrement heureux de vous voir, homme politique éminent de la Yougoslavie, présider cette session.

3. La Yougoslavie, avec laquelle le Népal a des liens d'amitié étroits, a toujours joué un rôle actif pour faire progresser la cause du désarmement et a apporté des contributions précieuses à de telles délibérations. Je suis certain que vous pourrez faire appel à votre longue expérience dans ce domaine pour que cette session soit à la fois fructueuse et couronnée de succès. Et je puis vous assurer, Monsieur le Président, de l'entière coopération de ma délégation.

4. C'est pour nous un grand sujet de satisfaction de constater qu'a été entendu l'appel, lancé lors de la cinquième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, à Colombo en août 1976, en faveur d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'examen du problème du désarmement et destinée à promouvoir l'élaboration d'un programme de priorités et de mesures à prendre dans ce domaine. Les pays non alignés ont, depuis la cinquième conférence au sommet, élevé la voix pour appeler de leurs vœux une session spéciale de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Les pays non alignés sont pour la plupart préoccupés des problèmes de développement et luttent pour un meilleur niveau de vie de leurs ressortissants; ils ont toujours estimé qu'il fallait mettre fin au jeu dangereux que constitue l'accumulation des armes nucléaires, chimiques et classiques.

5. Cette session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement aurait dû se tenir depuis longtemps. La course aux armements a non seulement continué à croître comme une hydre, mais elle englobe des régions géographiques beaucoup plus vastes et constitue une menace immense pour l'humanité. Elle est nourrie par des dépenses militaires mondiales qui équivalent à la somme effarante de 400 milliards de dollars par an, ce qui représente à peu près 20 fois le volume total de l'assistance officielle dans le domaine du développement fournie aux pays sous-développés. Depuis 1945, à peu près un tiers des dépenses militaires totales a été consacré à la mise au point et à la production d'armes importantes, dont des variantes sans cesse nouvelles et améliorées apparaissent constamment. Au cours de la décennie passée, nous avons constaté que le commerce international des armes a augmenté de 15 p. 100 et a conduit à une militarisation globale. En outre, on estime qu'il existe maintenant, dans les arsenaux du monde, des dizaines de milliers d'armes nucléaires équivalant à un million de bombes atomiques du type de la bombe de Hiroshima, ce qui constitue un grave sujet d'alarme.

6. Il est triste de noter que, malgré les efforts constants des Nations Unies, le progrès dans les négociations relatives au désarmement est extrêmement lent et traîne loin derrière les innovations techniques dans le domaine militaire. Les mesures de contrôle des armements ont sans doute aidé à une meilleure compréhension mais on n'a pas pu se rapprocher du but qui est le désarmement général et complet sous contrôle international efficace, ce qui est l'objectif fondamental des Nations Unies. Les objectifs de la Décennie du désarmement n'ont pu jusqu'ici être atteints.

7. Cette session extraordinaire consacrée au désarmement, qui est la première de cette nature dans l'histoire des Nations Unies, permet enfin d'aborder de front le problème apparemment insurmontable du désarmement sous tous ses aspects. Il s'agit en effet d'essayer de sortir de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations consacrées au désarmement.

8. Ma délégation a toujours fait preuve de fermeté dans sa conviction que le problème du désarmement nucléaire doit être traité de toute urgence. L'accroissement constant des stocks d'armes nucléaires est une menace sérieuse pour la survie de l'humanité. Les puissances nucléaires assument la responsabilité de la diminution et du renversement de la course aux armes nucléaires, et c'est pourquoi elles doivent réduire leurs stocks nucléaires et s'abstenir de mettre au point de telles armes.

9. Les deux grandes puissances nucléaires dépensent des milliards de dollars pour de nouvelles armes ato-

miques et pour leurs vecteurs stratégiques et tactiques et s'efforcent d'acquérir la capacité de frapper les premiers. Le concept de dissuasion a pris des proportions invraisemblables. Le fait que les armes nucléaires peuvent être utilisées à des fins de terrorisme et de chantage est un autre élément extrêmement inquiétant. Nous partageons pleinement la conviction que les puissances nucléaires qui possèdent des armes extrêmement meurtrières et perfectionnées doivent prouver au monde leur désir sincère de désarmement non pas par des paroles mais par des actes. Il est vraiment regrettable que, tant d'années après la première série de négociations sur la limitation des armes stratégiques, il faille encore rechercher un accord dans le cadre de la deuxième série. L'évolution qualitative des armes stratégiques est encore plus dangereuse que la dimension des arsenaux nucléaires et nous prions instamment les super puissances de se mettre immédiatement d'accord sur des réductions significatives et des limitations qualitatives pour préparer ainsi la voie à la destruction totale des stocks d'armes nucléaires aussitôt que possible.

10. Une autre mesure de désarmement qui aurait dû être mise en œuvre depuis longtemps est l'interdiction complète de tous les essais nucléaires. On estime qu'après la conclusion du traité d'interdiction partielle des essais en 1963[1] un traité global aurait dû suivre. Mais, malgré les résolutions répétées de l'Assemblée générale, cet objectif nous échappe encore. La résolution 32/78 a noté avec satisfaction le début de négociations entre les trois Etats possesseurs de l'arme nucléaire pour mettre au point un accord sur une interdiction complète des essais et a déclaré, au paragraphe 3, que "la conclusion d'un tel accord et son ouverture à la signature constitueraient le meilleur présage possible de succès pour la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement". Mais ces espérances ont été vaines. Nous pensons que les questions qui empêchent l'heureuse conclusion de ce traité — par exemple la vérification et la question des explosions nucléaires à des fins pacifiques — ne sont pas des obstacles insurmontables. De toute évidence, une participation aussi large que possible des Etats à un tel traité est absolument essentielle pour empêcher la prolifération des armes nucléaires.

11. En qualité de signataire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [*résolution 2373 (XXII), annexe*], le Népal est profondément préoccupé par la prolifération verticale et horizontale des armes nucléaires. Nous réitérons notre appel à une participation universelle au traité. Un équilibre acceptable des responsabilités et des obligations mutuelles par les Etats nucléaires et non nucléaires permettrait de trouver une base solide pour renforcer le régime de non-prolifération. Nous croyons fermement que les Etats ne doivent pas transformer les installations nucléaires civiles aux fins de production d'armes nucléaires; tous les Etats ont le droit de mettre au point des programmes d'utilisation de la technique nucléaire à des fins pacifiques pour le développement économique et social et doivent avoir accès sans discrimination à la technologie et aux matériaux qui permettent, grâce à des garanties efficaces et non discriminatoires, l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Ma délégation estime que le transfert de la technologie nucléaire et les objectifs de non-prolifération sont complémentaires, mais qu'il est nécessaire de renforcer les mesures de garantie qui doivent être observées scrupuleusement afin de ne pas porter atteinte au régime de non-prolifération.

12. En outre, un engagement obligatoire que prendraient les Etats nucléaires de ne pas utiliser ou de ne pas menacer d'utiliser les armes nucléaires contre les Etats non nucléaires serait une contribution majeure au renforcement du régime de non-prolifération. Nous croyons qu'un engagement solennel par tous les Etats nucléaires de ne pas être les premiers à utiliser l'arme nucléaire établirait un climat de confiance.

13. Une autre mesure urgente est la conclusion aussi rapprochée que possible de la convention proposée sur les armes chimiques. Malgré les négociations qui se poursuivent depuis de nombreuses années, on n'est pas encore parvenu à un résultat dans ce domaine. Les conventions interdisant les armes radiologiques et les armes de destruction massive doivent également être rapidement conclues.

14. Cependant, à ce stade, il convient de souligner que, tandis que, d'une part, on s'efforce d'éliminer les armes de destruction massive de la surface de la terre, de l'autre, l'emploi de l'espace extra-atmosphérique à des fins militaires est une cause de préoccupation sérieuse. On dit que quelque 75 p. 100 de tous les satellites lancés jusqu'à présent sont à vocation militaire, et le traité de l'espace extra-atmosphérique[2] n'a pas fait grand-chose pour réduire ce nombre. Nous reconnaissons le rôle important des satellites dans la vérification des accords portant sur le contrôle des armements, mais leur mise au point à des fins militaires doit être arrêtée avant qu'il soit trop tard.

15. Ma délégation estime qu'en plus du désarmement nucléaire il convient de prendre des mesures pour limiter et diminuer les armes classiques. On a souligné qu'entre 1945 et 1975 il y a eu 119 guerres au cours desquelles plus de personnes sont mortes qu'au cours de la seconde guerre mondiale, et que, au cours de cette période, il n'y a pas eu un seul jour sans une ou plusieurs guerres quelque part dans le monde. Quatre-vingts pour cent des dépenses militaires totales vont aux armes et aux forces classiques. La communauté mondiale ne peut guère se permettre de consacrer des sommes aussi importantes qui sont si nécessaires pour lutter contre la pauvreté, la maladie, l'analphabétisme et la faim dans des régions importantes du monde. Ce gaspillage résulte d'un sentiment d'insécurité qui est ressenti à l'échelle

[1]Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 480, n° 6964, p. 43).

[2]Traité sur les principes régissant les activités des Etats en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes [résolution 2222 (XXI), annexe].

mondiale, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Les tentatives pour limiter les armes classiques ont été futiles et il importe que les grands fournisseurs d'armes limitent la production et le transfert des armes classiques, tout en prenant en considération la sécurité des Etats bénéficiaires. Des armes inhumaines comme le napalm et les armes incendiaires doivent être totalement interdites.

16. On ne saurait nier qu'il existe un lien étroit entre le désarmement et le développement. De nombreux orateurs l'ont souligné avant moi et ce thème est revenu sans cesse dans les débats. Conformément à un rapport des Nations Unies, le transfert à l'assistance au développement de 5 p. 100 des budgets militaires des pays industrialisés permettrait d'atteindre l'objectif assigné pour les années 70 par la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement [*résolution 2626 (XXV)*], c'est-à-dire 0,7 p. 100 du produit national brut. La diminution des dépenses militaires permettrait de libérer des ressources dont on a grandement besoin pour le développement socio-économique du monde, notamment dans les pays en développement, et contribuerait ainsi à l'établissement d'un nouvel ordre économique international.

17. Mais cet objectif serait irréalisable à moins que des mesures concrètes ne soient prises pour réduire les budgets militaires des grandes puissances, surtout des Etats Membres du Conseil de sécurité. Un effort véritable doit être fait dans cette voie en gelant et en réduisant ensuite progressivement les budgets militaires. Ma délégation a maintes fois indiqué qu'il fallait geler les dépenses militaires si nous voulions réellement progresser de manière significative vers cet objectif. Sans cela, toute réduction s'avérerait inefficace, étant donné l'accroissement global des dépenses militaires. Nous espérons qu'un instrument normalisé acceptable chargé de faire rapport sur les budgets militaires sera bientôt élaboré et donnera satisfaction à tous.

18. Sans désarmement il ne saurait y avoir de sécurité internationale. L'évolution scientifique et technique dans le domaine des armements a créé une crise psychologique globale d'insécurité et de peur. La recherche universelle pour la sécurité nous a tous placés, bien qu'involontairement, devant une situation d'insécurité universelle. Si la logique des facteurs psychologiques et matériels qui engendrent cette situation peut être admise, nous avons toute raison de craindre que ces mêmes facteurs ne nous conduisent à une annihilation totale. Peut-il y avoir alors d'autre choix que celui de détruire les armements ou, en fin de compte, d'être détruits par eux.

19. La détente est une condition *sine qua non* du désarmement. Nous apprécions les effets positifs que la détente a eus sur l'atmosphère politique globale et nous avons toujours indiqué que ce processus bienfaisant ne doit pas être limité mais étendu à toutes les parties du monde. Cependant, il est regrettable que, malgré l'ambiance favorable créée par la Déclaration d'Helsinki de 1975[3], aucune mesure de désarmement n'ait été annoncée.

20. Ma délégation souscrit pleinement au point de vue selon lequel le rôle de l'Organisation des Nations Unies doit être renforcé, notamment dans le domaine du désarmement, étant donné qu'il est inextricablement lié à la paix et à la sécurité internationales. L'Assemblée ne saurait être tenue à l'écart lorsqu'il s'agit de négociations qui intéressent le monde entier. Elle doit être tenue constamment informée de toutes les propositions principales de désarmement afin de permettre à la communauté internationale de jouer un rôle constructif. Les négociations de désarmement ne doivent pas être le monopole des puissances nucléaires, des grandes puissances militaires et des puissances moyennes et exclure les petits pays sans pouvoir qui s'intéressent également à l'avenir.

21. Nous répétons notre croyance profonde en la Charte des Nations Unies. Le paragraphe 1 de l'Article premier stipule clairement que le but fondamental des Nations Unies est de "maintenir la paix et la sécurité internationales et à cette fin : prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix". Rien ne menace davantage la paix que la course aux armements et l'absence de volonté politique, de la part des grandes puissances, notamment les puissances nucléaires, de progresser vers le désarmement. Tous les Etats doivent pleinement appliquer les résolutions de l'Assemblée générale.

22. La menace ou l'emploi de la force par les forces armées ou par tout autre moyen constitue un danger sérieux à la paix et doit être éliminé par la mise en œuvre de l'Article 42 de la Charte.

23. Le Népal estime que l'Organisation des Nations Unies est le gardien des petits Etats et il n'épargne aucun effort pour renforcer cet organisme mondial. Sa contribution passée et actuelle à la Force de maintien de la paix des Nations Unies démontre la sincérité de ses désirs.

24. La Force intérimaire des Nations Unies au Liban a montré la validité des opérations de maintien de la paix qui doivent être renforcées afin d'empêcher que les tensions ne dégénèrent en affrontements majeurs. Cependant, l'expérience prouve qu'il s'est produit des retards inévitables dans l'organisation des troupes de maintien de la paix des Nations Unies et leur envoi dans certaines régions. On pourrait éviter une telle situation en établissant une force permanente de maintien de la paix des Nations Unies.

25. Ma délégation se félicite de la proposition faite par le Secrétaire général visant à consacrer aux efforts nationaux et internationaux de désarmement un million de dollars pour chaque milliard de dollars affecté aux armements [*7e séance*]. Nous nous rallions également à sa proposition visant à établir un conseil consultatif composé de personnes éminentes afin de mettre au point

[3]Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

une méthode complète d'étude internationale dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement.

26. Nous pensons que la communauté internationale doit prendre davantage conscience du danger inhérent à la course aux armements et doit participer à toutes les questions de désarmement qui intéressent l'humanité entière. Tout en soulignant le rôle des Nations Unies dans ce domaine, nous pensons également que ce rôle doit être complété par des organisations gouvernementales et des organisations non gouvernementales de même que par des instituts de recherche. Par conséquent, nous nous félicitons de la participation des organisations non gouvernementales et des instituts de recherche aux débats au sein de la Commission de cette session extraordinaire et nous espérons qu'ils contribueront davantage à éveiller l'intérêt mondial à la cause du désarmement.

27. Depuis que le Népal est devenu Membre des Nations Unies, ma délégation s'est vivement intéressée aux négociations du désarmement. Nous sommes signataires du Traité d'interdiction partielle des essais, du Traité sur l'espace extra-atmosphérique, du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, du Traité sur le fond des mers[4] et de la Convention sur les armes biologiques[5]; nous nous réjouissons de tout effort visant à mettre fin à la course aux armements et à conduire ainsi au désarmement. Nous nous sommes félicités du Traité de Tlatelolco visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et nous avons toujours appuyé la dénucléarisation de l'Afrique et l'établissement de zones dénucléarisées au Moyen-Orient et en Asie du Sud. Nous espérons que la Déclaration de 1971 faisant de l'océan Indien une zone de paix [*résolution 2832 (XXVI)*] sera bientôt appliquée et que toutes les bases militaires étrangères seront immédiatement supprimées. Nous avons appuyé la proposition tendant à faire des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est une zone de paix, de liberté et de neutralité.

28. Ces mesures régionales de contrôle des armements complètent les efforts de désarmement multilatéraux et doivent être encouragées et reconnues par la communauté internationale aussitôt que possible.

29. Cependant, nous pensons que les initiatives nationales peuvent aussi jouer un rôle important et que la proposition faite il y a trois ans par le Népal visant à faire du Népal une zone de paix doit être envisagée sous cet angle. Le Népal est un petit pays sans littoral avec des ressources limitées, et ses aspirations procèdent d'un désir sincère de paix afin de pouvoir maîtriser et mobiliser toutes les ressources dont il dispose aux fins de développement. En tant que pays épris de paix, nous désirons sincèrement le progrès. Nous ne nourrissons de mauvais sentiments envers personne et nous voulons être amis de tous. Le non-alignement et la coexistence pacifique sont les fondements solides sur lesquels repose notre politique étrangère. Le Népal n'a jamais fait partie d'un bloc militaire ou d'une alliance militaire quels qu'ils soient.

30. Nous nous sommes toujours prononcés en faveur de la compréhension entre les nations, notamment avec nos voisins. Nous croyons fermement que la création de ces zones de paix dans le monde contribue à la détente dans le monde et a un effet positif sur l'inversement de la course aux armements, tout en permettant aux pays, notamment les pays moins développés, de concentrer tous leurs efforts sur le développement. C'est pourquoi nous avons présenté notre proposition de zone de paix, et nous apprécions l'appui que nous ont fourni plusieurs pays amis.

31. Ma délégation comprend bien que le désarmement est un problème extrêmement complexe. Mais il est grand temps que le monde relève ce défi avec un renouveau de zèle. Par une véritable coopération de tous côtés, nous espérons sincèrement que l'on pourra progresser vers le désarmement. Sa Majesté le roi Birendra, en prenant la parole à la cinquième conférence au sommet des pays non alignés, a dit à juste raison : "Si un monde où les puissants et les moins puissants accumulent des armes de destruction présente de sombres perspectives, un monde où les pays coopèrent véritablement les uns avec les autres ouvre des perspectives d'épanouissement sans précédent pour l'homme."

32. Il faut aborder le désarmement d'une façon nouvelle et persévérer résolument. Il faut que le programme d'action et le mécanisme des négociations de désarmement visent à obtenir le maximum de résultats concrets le plus rapidement possible. Il faut modifier la structure de la Conférence du Comité du désarmement pour assurer une participation plus large des Etats, en particulier des Etats nucléaires.

33. Les efforts du Comité préparatoire de la session extraordinaire en vue d'élaborer un projet de document définitif sont dignes d'éloges et nous sommes certains que les apports constructifs de toutes les délégations permettront de l'adopter, ce qui nous rapprochera de l'objectif du désarmement.

34. La session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement doit faire tout son possible pour tracer la voie qui mènera au désarmement général et complet sous contrôle international efficace. Ne nous lamentons pas sur les occasions perdues : allons plutôt résolument de l'avant, dans la voie du bon sens, pour préserver les générations futures du fléau de la guerre.

35. M. AL-ALAWI (Oman) [*interprétation de l'arabe*] : Monsieur le Président, la délégation du Sultanat d'Oman est heureuse de vous voir à la tête de cette dixième session extraordinaire. Nous sommes certains que vous la dirigerez bien et sagement. Vous avez présidé dernièrement trois sessions successives et importantes avec beaucoup de sagesse et d'efficacité, et nous sommes sûrs que cette session ajoutera encore aux lauriers que vous avez mérités aux Nations Unies. Vous avez été élu à l'unanimité car vous êtes renommé pour

[4]Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol [résolution 2660 (XXV), annexe].

[5]Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [résolution 2826 (XXVI), annexe].

vos qualités diplomatiques. Votre élection est aussi un hommage rendu à la Yougoslavie en reconnaissance du rôle important qu'elle joue dans le désarmement.

36. Nous exprimons aussi notre profonde gratitude au Secrétaire général, M. Waldheim, pour ses efforts persévérants au service des buts et principes des Nations Unies et de la communauté internationale. Le Sultanat d'Oman se félicite des propositions constructives et des études qu'il a soumises à cette session.

37. Le Sultanat d'Oman a toujours appuyé tous les efforts sincères tentés pour réduire les tensions internationales. Il contribuera à créer une société nouvelle fondée sur la sécurité, la paix et la justice, une société qui garantisse à chaque Etat le droit de vivre à l'intérieur de frontières sûres, à l'abri de toute ingérence étrangère dans ses affaires intérieures. C'est pourquoi nous sommes heureux qu'une session extraordinaire ait été consacrée au désarmement. Nous en attendons de grands résultats et nous espérons qu'elle donnera un élan nouveau aux négociations actuelles sur la question du désarmement et qu'elle répondra aux espérances qu'elle a suscitées.

38. Ma délégation a pris part à l'initiative, prise à Colombo à l'issue de la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, qui a ouvert la voie à la résolution adoptée par l'Assemblée générale en vue de convoquer la session extraordinaire. Nous avons suivi avec un vif intérêt l'excellent travail du Comité préparatoire, qui a élaboré le projet de déclaration et le programme d'action relatifs au désarmement soumis à cette dixième session extraordinaire. Nous espérons qu'à la fin de ses travaux l'Assemblée adoptera la déclaration sous sa forme définitive.

39. Il se pourrait que cette session extraordinaire soit l'une des plus importantes de l'Assemblée générale si nos efforts sont couronnés de succès et si nous parvenons à des résultats positifs qui permettraient de dissiper dans une certaine mesure l'inquiétude que ressent aujourd'hui l'humanité devant l'accélération de la course aux armements et l'absence de progrès, notamment en ce qui concerne la course aux armes nucléaires. Le monde entier réclame aujourd'hui le désarmement, qui est une nécessité universelle. Le danger de la course aux armements a été souligné par le Secrétaire général dans son rapport à la trente-deuxième session, où nous lisons : "l'Organisation des Nations Unies ne peut espérer fonctionner efficacement selon les dispositions de la Charte si de grands progrès ne sont pas faits dans le domaine du désarmement. Sans cela, un ordre mondial fondé sur la responsabilité collective et la confiance internationale ne peut voir le jour. La question du désarmement est au cœur du problème de l'ordre international[6]".

40. Nous déplorons la course aux armements et ce que l'on appelle l'équilibre de la terreur sur lequel se fonde le système international actuel. Ils peuvent mener le monde à la catastrophe. En outre, la course aux armements absorbe d'immenses ressources humaines et matérielles qui pourraient être consacrées au développement économique et social. Il suffit de dire que les dépenses militaires absorbent chaque année 400 milliards de dollars qui pourraient servir à la construction et au développement, notamment dans les pays du tiers monde.

41. Les Nations Unies ont à maintes reprises exprimé le désir des peuples du monde de voir prendre des mesures positives qui permettraient des progrès réels dans la voie du désarmement général et complet sous contrôle international. Elles ont aussi exprimé le désir de résultats positifs dans l'interdiction des essais nucléaires et l'arrêt de la fabrication des armes nucléaires, la destruction de celles qui existent et la création d'un système de sécurité collective apte à créer les conditions nécessaires au désarmement.

42. Malheureusement, malgré ces appels unanimes, les résultats dans ce domaine sont maigres. Les peuples du monde comptent que l'on redoublera d'efforts pour mettre un terme à la course aux armements, aux armements nucléaires notamment, et à la prolifération des armes nucléaires. Ils veulent voir éliminer les armes de destruction massive. Nous espérons que, pendant cette session, l'Assemblée parviendra à jeter les fondements d'une convention mondiale sur le désarmement général et complet.

43. Nous constatons que les négociations de désarmement n'ont guère progressé, surtout ces dernières années, et que la production des armements, notamment des armes nucléaires, a augmenté. On consacre des milliards de dollars à la recherche pour perfectionner non seulement les armes existantes, mais encore d'autres armes de destruction massive. Simultanément, les Etats non dotés d'armes nucléaires ont des craintes et des doutes de plus en plus prononcés quant à l'efficacité des garanties de sécurité qui leur sont données. Ces Etats ont besoin de recevoir des garanties très nettes du point de vue international pour se sentir en paix et complètement à l'abri de la menace des armes nucléaires.

44. A cet égard, l'Oman appuie la demande légitime visant à la création de zones de paix et de zones dénucléarisées. Par le passé, notre délégation a donné et ne cessera de donner son appui aux propositions visant à la création de telles zones dans l'océan Indien, au Moyen-Orient et en Afrique, et nous espérons que les efforts actuels mèneront à la réalisation de cet objectif, suivant ainsi l'exemple de l'Amérique latine en 1967. Le Sultanat d'Oman est de plus en plus préoccupé de l'absence de stabilité dans l'océan Indien, au Moyen-Orient et dans certaines régions d'Afrique qui sont très proches de notre pays.

45. Nous croyons que tous les efforts visant à encourager le désarmement régional doivent tenir compte des conditions particulières et des besoins de défense particuliers à chaque région. En effet, faute d'un système d'assurance internationale sérieux, chaque pays doit avoir le droit de déterminer quels sont ses besoins pour assurer sa propre défense et de faire ce qu'il juge utile pour répondre à ses besoins.

[6] Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-deuxième session, Supplément n° 1*, sect. IV.

46. Il ne faut pas non plus négliger le fait que tout effort sérieux menant au désarmement ne saurait être isolé des conditions de paix et de sécurité qui doivent dominer dans le monde. Aussi longtemps que la loi de la guerre régnera dans certaines régions, aussi longtemps que les Etats, ignorant les résolutions de cette organisation, occuperont le territoire d'autres nations et que des Etats tenteront d'intervenir dans les affaires intérieures d'autres pays, le sentiment d'insécurité et le manque de stabilité, de paix et de justice continueront de l'emporter.

47. A cet égard, nous nous joignons à ceux qui ont fait part de l'inquiétude que leur causent les efforts persistants d'Israël pour accroître ses approvisionnements d'armes et pour mettre au point son potentiel nucléaire, tout en occupant les territoires des pays arabes frères et en refusant de répondre aux efforts sérieux visant à établir une paix juste et durable au Moyen-Orient.

48. Tout effort sérieux visant au désarmement ou à la limitation des armes, sur les plans mondial et régional, doit être lié à des conditions de sécurité et conforme à la Charte des Nations Unies. Parallèlement à ces efforts, il faut tenter de créer un système de sécurité internationale en mesure de répondre aux besoins des petits Etats car on ne peut négliger leurs craintes et leurs besoins de sécurité. Ces efforts sont nécessaires pour prouver la sincérité de notre désir de réaliser un progrès sérieux dans ce domaine, que ce soit au niveau mondial ou régional.

49. La base des négociations et des efforts actuels dans le domaine du désarmement doit être élargie afin que le but soit atteint pour permettre au plus grand nombre possible d'Etats d'y participer. C'est pourquoi nous nous prononçons en faveur de la demande de renforcement du rôle des Nations Unies dans le domaine des négociations sur le désarmement. Nous pensons qu'il est nécessaire que soit réévaluée l'efficacité du mécanisme actuel de négociation, en particulier la Conférence du Comité du désarmement à Genève, afin que tous les Etats nucléaires puissent prendre part à ces négociations. Le Comité pourrait alors jouer un rôle plus efficace. Nous estimons que les méthodes actuelles de travail des commissions des Nations Unies devraient être adoptées par la Conférence, notamment en ce qui concerne la présidence et l'établissement du rapport. La Conférence a joué son rôle pendant un certain temps mais il est temps de revoir son fonctionnement afin de le rendre plus efficace et propre à inspirer confiance.

50. Il est bon que la priorité soit donnée à la question du désarmement nucléaire car les armes nucléaires constituent la plus grande menace pour le monde. Cependant, les armes non nucléaires deviennent également de plus en plus dangereuses. A cet égard, nous regrettons que les efforts déployés jusqu'à maintenant n'aient pas été à la hauteur des espoirs qu'ils avaient suscités. Par exemple, on n'a pu enregistrer qu'un progrès très modeste dans le domaine de l'interdiction des armes bactériologiques et les efforts pour réduire les stocks et pour interdire l'emploi des armes chimiques et incendiaires ont échoué. Ont échoué également les efforts déployés depuis plusieurs années pour interdire l'emploi de certaines armes classiques qui causent des souffrances inutiles : je pense aux bombes incendiaires, aux armes radiologiques, aux bombes en grappes et autres moyens inhumains de destruction qui ne font pas de discrimination entre les objectifs militaires et civils. Les quatre réunions tenues dans le cadre de la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire applicable dans les conflits armés ont mis ce fait en évidence. Nous espérons que les considérations humanitaires l'emporteront sur les considérations purement militaires. Notre objectif est d'élaborer des conventions limitant et interdisant l'emploi de ces armes destructives.

51. Nous donnons notre appui à la résolution 32/152 adoptée par l'Assemblée générale au cours de sa trente-deuxième session ordinaire tendant à convoquer une conférence préparatoire sur l'interdiction de l'emploi de ces catégories d'armes.

52. En conclusion je tiens à souligner que le succès de la présente session ou de tout autre effort dans le domaine du désarmement est d'abord fonction de la décision politique de tous les Etats, plus particulièrement des grandes puissances nucléaires. Voilà pourquoi nous prions instamment ces pays de déployer des efforts plus sérieux et plus sincères et de prendre des mesures efficaces pour arrêter la course aux armements et ainsi libérer le monde de la crainte de la destruction en fournissant des garanties de sécurité afin que tous les peuples du monde puissent vivre dans la paix et la prospérité. Ainsi, nous pourrons consacrer nos efforts et nos ressources à l'édification d'un monde plus juste et à l'établissement d'un nouvel ordre économique international. Nous savons qu'il est très difficile de trouver des solutions à tous les problèmes que nous devons affronter à présent mais nous espérons que la présente session extraordinaire marquera au moins le début de tentatives sérieuses pour prendre des mesures efficaces menant au règlement de ces problèmes et réaliser ainsi les espoirs que cette session extraordinaire a suscités.

53. M. BAROODY (Arabie saoudite) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, c'est pour nous un grand privilège que de vous avoir pour guider nos délibérations au cours de la dixième session extraordinaire consacrée au désarmement. Vous avez prouvé que vous êtes l'un des présidents les plus admirés et respectés depuis la création des Nations Unies, il y a 33 ans.

54. Avant d'aller plus loin, je ferais preuve de négligence si je ne louais pas les efforts constants de notre dynamique secrétaire général, Kurt Waldheim, qui, depuis son entrée en fonctions, s'est inlassablement consacré à la paix mondiale. Je ne sais pas d'où M. Waldheim tire cette énergie inlassable. J'ai vu son bureau au trente-huitième étage ainsi que sa résidence, et je n'y ai pas trouvé de puits de pétrole. Je n'ai pas non plus détecté une odeur de pétrole dans le bureau de notre président. Cette énergie, sans nul doute, procède d'un désir de paix solidement enraciné. C'est pourquoi j'en appelle aux dirigeants qui se plaignent du prix du pétrole et je les invite à suivre l'exemple de notre infatigable secrétaire général ainsi que celui de notre

infatigable président et à traduire dans les faits leur désir de paix. S'ils le font, je puis les assurer que le pétrole nécessaire à l'industrie des armements diminuera beaucoup et qu'ainsi la paix pourra avec plus de certitude être établie dans le monde.

55. J'ai retardé l'heure de mon intervention, car je voulais avoir la possibilité d'écouter les dirigeants éminents et les orateurs avisés qui ont pris la parole devant cette assemblée. Les faits pertinents sous-jacents à la course aux armements ont été énumérés de manière exhaustive et la nécessité de renforcer la confiance internationale pour ralentir la course aux armements a été, à maintes reprises, soulignée depuis qu'a été signée la Charte des Nations Unies en 1945, jusqu'à la présente session. Des statistiques ont été ici avancées, ainsi que des arguments pertinents, pour montrer comment nous devrions procéder afin d'atteindre nos objectifs. Mais avec quels résultats?

56. Plus nous parlions, plus les nations s'armaient. Qu'allons-nous faire? Si nous gardons le silence, les choses risquent d'empirer. Beaucoup d'entre nous s'illusionnent de vœux pieux et pensent que l'espèce animale devenue *homo sapiens* optera en fin de compte en faveur de la survie au lieu de suivre la voie qui risque de mener au suicide collectif. Pouvons-nous entretenir de tels espoirs, sommes-nous fondés à le faire, avec toutes les recherches qui se poursuivent secrètement dans le domaine des armements, bien que les diverses armes de destruction massive qui existent dans les arsenaux des grandes ou moins grandes puissances militaires soient déjà suffisantes pour faire disparaître l'humanité de la surface du globe?

57. Quelle assurance avons-nous que les dirigeants et autres détenteurs du pouvoir ne souffriront pas de tensions nerveuses pouvant les conduire à la dépression et à une conduite anormale? Afin de développer cette idée, afin d'en préciser le sens, je ne peux faire mieux que citer une intervention impromptue que j'ai faite à la Première Commission, le 3 novembre 1977[7]. Voilà ce que j'avais dit notamment :

> "S'il n'y avait pas eu l'élément dissuasif de la terreur, nous aurions connu, je le crains, un holocauste à côté duquel les deux guerres mondiales seraient jeu d'enfant."

J'ai poursuivi en disant :

> "A ce point, je voudrais souligner que ceux qui sont au pouvoir, quelle que soit l'idéologie à laquelle ils appartiennent, sont des hommes; de ce fait, ils ont les faiblesses et la fragilité des hommes — et de l'homme de la rue, qui est leur sujet."

J'ai continué :

> "[Les dirigeants] sont en butte à des pressions de la part des groupes dans l'Etat, quelle que soit leur idéologie, et quelqu'un qui est constamment sous pression peut ressentir de l'exaspération; or, une personne exaspérée ne peut pas agir normalement."

J'ai ajouté :

> "Et, par une erreur de calcul, nous pouvons encore avoir un conflit. Rappelons-nous qu'à Sarajevo — je m'en souviens, car j'étais enfant alors, ayant connu les deux guerres mondiales — il a suffit d'une balle pour provoquer la réaction en chaîne qui a conduit à la première guerre mondiale; une seule balle à Sarajevo.
>
> "On dira que la dissuasion de la terreur suffit. J'affirme, quant à moi, que c'est vrai, mais à condition que les dirigeants aient des nerfs d'acier..."

Or nous avons rappelé que ce sont des hommes, et que, de ce fait, ils sont sujets à des tensions et à un comportement anormal.

58. Alors, qu'allons-nous faire? Que faire dans ces conditions? Allons-nous débiter des vérités premières aux Nations Unies et en dehors des Nations Unies et recourir à des termes aussi éculés que "détente", "progression pas à pas, en nous efforçant d'acquérir l'élan nécessaire pour développer la volonté politique propre à assurer la paix mondiale". Voilà des phrases banales que nous employons depuis trop longtemps. Mais peut-être est-il bon de continuer à parler des moyens propres à nous aider à atteindre notre objectif, car la chose que nous ne pouvons nous permettre, c'est de perdre patience.

59. Nombre d'orateurs qui m'ont précédé ont exposé les diverses modalités d'action dans le domaine des armes nucléaires, l'arrêt des essais nucléaires, et des questions connexes comme les méthodes de vérification et d'inspection. D'autres ont parlé de l'équilibre militaire entre ce que l'on appelle les blocs de l'Est et de l'Ouest; ils ont incité les Etats à la modération et à éviter l'ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats, en recourant au règlement pacifique des différends. D'autres encore nous ont rappelé que les armes classiques représentent environ 80 p. 100 des budgets militaires du monde — et n'oublions pas que, en dehors d'Hiroshima et de Nagasaki, les deux dernières guerres mondiales ont été menées avec des armes classiques. La plupart des procédures qui ont été proposées pour aboutir à des résultats ne sauraient guère être améliorées, mais il semble que la plupart des orateurs, étant donné la complexité du sujet, aient essayé de soigner les symptômes actuels avec des tranquillisants, au lieu de leur trouver des remèdes vraiment efficaces. Il est vrai qu'un certain nombre d'orateurs ont fait allusion à une méfiance contagieuse comme le facteur essentiel qui s'oppose à notre action. La plupart des propos qui ont été tenus ici sont pertinents, compte tenu de la situation peu satisfaisante dans laquelle le monde se trouve aujourd'hui. Il est bon de se libérer par la parole; le silence est néfaste.

60. Pour l'amour du ciel, que devons-nous faire? Le Premier Ministre britannique a dit que, d'ici trois ans, peut-être, nous pourrions convoquer une autre session extraordinaire sur le désarmement, car, semble-t-il penser, aucun progrès réel ne peut être accompli dans une période relativement brève. Nous sommes d'accord avec lui : il nous faut continuer nos efforts; mais nous

[7] *Ibid., trente-deuxième session, Première Commission,* 24e séance.

n'avons aucune certitude que des confrontations militaires graves puissent être évitées. Voilà près de 20 ans trois fois, c'est-à-dire presque 60 ans, que la première guerre mondiale s'est achevée, en 1919. Il a fallu 20 ans pour que la seconde guerre mondiale se déclenche, en 1939. Mais avons-nous obtenu la paix depuis la signature de la Charte des Nations Unies, en 1945 ? Combien de guerres et de conflits sanglants entre les Etats avons-nous connus depuis lors ? Il est pénible de les compter, car des centaines de milliers de vies humaines ont été perdues et personne ne sait quand le carnage et la dévastation prendront fin. Pourquoi tout cela ? Parce que, malheureusement, en dépit des déclarations répétées en faveur de la paix, la plupart des dirigeants du monde continuent à fonder leurs politiques sur l'équilibre du pouvoir et les sphères d'influence, ce qui a entraîné le monde dans des conflits militaires et, au cours de ma vie, dans deux guerres mondiales. Est-ce que les dirigeants des grandes puissances et des puissances moyennes ont tiré des leçons des erreurs passées ? Très peu, je le crains.

61. Le monde est divisé en sphères d'influence, je l'ai dit à maintes reprises, comme si chaque région était un damier sur lequel les dirigeants du monde avancent leurs pions, qui ne sont pas des figurines de bois mais le destin des peuples. Les gouvernants de ces peuples deviennent malheureusement, ainsi, clients de telle ou telle grande puissance, et ces politiques se sont retournées contre leurs auteurs. Bien des fois, ces clients, appâtés par une grande puissance, se sont laissé prendre à l'hameçon, et, une fois qu'ils étaient pris, leur population a fini par se révolter contre eux et des souffrances indicibles ont été imposées aux innocents. Et qui, sinon les peuples des Etats donateurs — écoutez bien, vous qui êtes donateurs, c'est instructif ! — a dû souffrir d'une fiscalité accrue pour financer ces aventures, je dirai plutôt ces mésaventures ? Ainsi, le donateur et le bénéficiaire ont été perdants en vies humaines et en richesses, et souvent dans les deux à la fois. Les discours que nous avons écoutés ou que nous avons lus me rappellent un ancien proverbe arabe que l'on pourrait, en anglais, paraphraser ainsi : "Lisez ou écoutez, et vous serez égayés ; cherchez la vérité et vous serez attristés." Mais nous ne pouvons nous permettre de faire preuve de cynisme. Comment les dirigeants ou ceux qui ont le pouvoir peuvent-ils traduire leurs propos en actes alors qu'ils semblent incapables de surmonter les problèmes créés par deux guerres mondiales et des conflits plus restreints ?

62. N'ayant pas seulement bouleversé les mœurs des peuples, ces guerres ont rendu les nations victorieuses aussi bien que les vaincues insolvables sur le plan financier. Voyez le désarroi économique provoqué par la guerre, l'inflation parfois galopante, la dette nationale accrue, le chômage, la collusion et la vénalité qui gagnent les milieux d'affaires et les gouvernements, pour ne citer que quelques-uns des maux qui affligent les peuples partout dans le sillage des guerres. Le tissu social s'est effiloché par suite de la cupidité et de l'ambition incontrôlables des puissants et de ceux qui s'enivrent de vaines gloires, rejetant de côté, la plupart du temps, l'éthique et le code moral qui sont nécessaires à tout ordre social viable, indépendamment des idéologies.

63. Pourquoi ne pas commencer une réforme où chaque pays essaierait de vivre par ses propres moyens, au lieu de laisser les dirigeants détourner l'attention des peuples en glorifiant leurs propres systèmes politiques et en critiquant ceux des autres pays ? Que chaque gouvernement mette sa maison en ordre, sur le plan économique, social et politique, et devienne un exemple pour les autres au lieu de mener des guerres par procuration ou de s'immiscer dans les affaires intérieures des autres, en recourant à une propagande néfaste et à d'autres moyens méprisables pour aboutir à son but.

64. Les services d'espionnage sont sans nul doute nécessaires pour être certain qu'aucun gouvernement étranger n'essaie de recourir à la subversion secrète. Rassembler de tels renseignements n'est pas illicite, mais soyons francs : est-ce qu'une bonne partie des budgets des services d'espionnage et de contre-espionnage n'est pas consacrée à renverser des gouvernements étrangers par des coups d'Etat, ou ces services ne disposent-ils pas de fonds secrets pour financer toutes sortes d'activités afin d'établir de nouveaux régimes ou même créer un état de choses anarchique ?

65. Quatre cents milliards de dollars sont dépensés pour les armements, et Dieu sait combien d'autres milliards sont consacrés à la subversion ouverte ou secrète. Quel gaspillage immense de ressources humaines et financières ! Et pourquoi donc ? Pour maintenir l'équilibre des forces, préserver les sphères d'influence, travailler sur la base de l'idée fausse que tel est le moyen de maintenir l'équilibre pour assurer la paix mondiale.

66. Si la paix du monde pouvait ainsi être établie, nous n'aurions pas convoqué cette session extraordinaire pour voir comment nous pouvons sortir d'une situation précaire qui peut conduire à un conflit global. L'ancienne méthode d'approche pour la solution des problèmes mondiaux a fait faillite. Mais comment parvenir à la paix mondiale qui, à l'ère nucléaire, est devenue indivisible ? Comment pouvons-nous adopter un ordre international nouveau sans nous laisser leurrer par un *statu quo* trompeur ? C'est de la rhétorique puisque le monde d'aujourd'hui est soumis à des changements catastrophiques imprévisibles, étant donné l'âge technologique dans lequel nous vivons. En d'autres termes, comment pouvons-nous utiliser ce que j'appelerai un répit de la guerre afin de jeter les bases de la paix mondiale ?

67. Des exhortations ne suffisent pas si nous ne traduisons pas nos propos en actes concrets.

68. J'ose énoncer devant cette assemblée un programme qui peut sembler peu orthodoxe dans son approche, mais qui est parfaitement réalisable si les dirigeants sont désireux de le mettre en pratique. Certains traits de ce plan ou de ce programme ont déjà été présentés par moi-même dans les diverses commissions de l'Assemblée générale. Si je récapitule ce que j'ai déjà

dit, j'espère que cette répétition sera bénéfique, comme on le dit du reste en arabe.

69. En premier lieu, une convention des Nations Unies devrait être élaborée de telle sorte que les mères puissent avoir leur mot à dire lorsqu'il s'agit de déclarer ou de ne pas déclarer la guerre. Je suis certain que 95 p. 100 des mères ne voudraient pas voir leurs fils partir à la guerre pour tuer ou être tués.

70. En second lieu, une autre convention des Nations Unies devrait être envisagée qui libérerait de la conscription quiconque serait âgé de moins de 35 ans, à moins qu'il ne soit strictement indispensable à la légitime défense. Les effectifs devraient être recrutés essentiellement parmi les hommes âgés de 40 à 50 ans. Les jeunes hommes ne devraient pas être sacrifiés alors que la guerre moderne est une opération presse-bouton dans laquelle le rôle traditionnel de l'infanterie se déprécie progressivement. Soit dit en passant, ce sont des hommes d'âge mûr qui, habituellement, prennent la décision finale de déclarer la guerre. Si une telle convention était adoptée, ils réfléchiraient une centaine de fois avant de déclencher une guerre, à moins, comme je l'ai déjà dit, que celle-ci ne leur soit imposée par des considérations de légitime défense authentique.

71. En troisième lieu, une autre convention régirait les recherches des savants qui feraient solennellement le serment que toutes leurs découvertes seraient divulguées aux Nations Unies si elles étaient susceptibles d'entraîner une destruction massive. Ces savants devraient jouir de l'immunité en ce qui concerne leurs découvertes.

72. Beaucoup d'entre vous, sans aucun doute, pourraient estimer qu'il s'agit là d'un programme utopique ou trop idéaliste. Mais pourquoi ne pas semer les graines de telles suggestions ? Avec de la chance, peut-être pourraient-elles trouver une terre fertile grâce à laquelle elles croîtraient dans l'esprit des hommes.

73. Pour en venir à des suggestions d'ordre plus pratique, je passe au quatrième point, qui a trait aux médias, dont les dirigeants s'engagent fréquemment dans des activités de propagande. Pourquoi ne pas instituer ce que je pourrais appeler "la voix des Nations Unies en faveur de la paix mondiale", transmise par satellite en de multiples langues ? Il y aurait à la radio et à la télévision des émissions touchant aux activités des Nations Unies et à leur attachement à la paix mondiale. Cela ne vaudrait-il pas mieux que d'être pourchassés par la voix rauque des Etats qui, jour après jour, se livrent à des émissions de propagande ?

74. En cinquième lieu, si les dirigeants des grandes puissances souhaitent véritablement dissiper la méfiance qui prévaut entre eux, pourquoi, à titre de première mesure, ne révéleraient-ils pas aux Nations Unies l'inventaire — je répète : l'inventaire — des stocks d'armes accumulés dans leurs arsenaux, au lieu de compter sur leurs espions pour être tenus au courant d'estimations qui, selon toute probabilité, sont inexactes ?

75. Une fois que de telles divulgations auront été faites, est-il déraisonnable d'inviter ces dirigeants à déclarer solennellement, lors de chaque session des Nations Unies ou en toute autre occasion, qu'ils n'emploieront pas les armes nucléaires ou autres armes de destruction massive et qu'ils sont prêts à mettre un terme à la course aux armements ? Autrement, nous n'aurons aucune assurance qu'ils ne continueront pas clandestinement à mettre au point et à accumuler des quantités d'armes sans cesse croissantes.

76. Je le répète, les grandes puissances devraient d'abord faire savoir aux Nations Unies quelles armes de destruction massive elles possèdent dans leurs arsenaux, chacune promettant qu'elle ne sera pas la première à utiliser ces armes.

77. En sixième lieu, si c'est trop espérer que de semblables suggestions soient acceptables en raison d'une méfiance réciproque que l'on ne parvient pas à dissiper, les Nations Unies devraient élaborer un plan visant les enfants et les jeunes pour les inciter à devenir collectivement les champions de la paix mondiale.

78. L'an dernier, dans une proposition que j'ai présentée à la Première Commission[8], j'ai demandé que les Nations Unies préparent un film décrivant d'authentiques scènes d'horreur des deux guerres mondiales. Un tel film serait projeté dans les écoles et à la télévision partout dans le monde afin d'impressionner les jeunes, de même que les vieux d'ailleurs, et de mettre sous leurs yeux les souffrances indicibles endurées tant par les soldats que par les civils, les tués, les mutilés, les malades, les réfugiés expatriés, l'angoisse et le désespoir des victimes et des survivants, les larmes de sang de ceux qui ont tout perdu, et même la tristesse profonde des simples témoins qui n'ont pas souffert, les villes dévastées, l'incendie des récoltes et la défoliation des forêts : en un mot, placer sous leurs yeux la catastrophe que constitue la guerre. Voilà quel serait le sujet de ce film.

79. Bien que la Commission ne fût pas disposée à voter des fonds pour la préparation de ce film, elle ne s'est pas refusée à montrer ce plan au Secrétaire général et au Président. Vous lirez tout à l'heure ce plan, Monsieur le Président, et vous verrez combien coûte ce projet. J'étais assis récemment à déjeuner à côté d'un expert du Secrétariat en matière de désarmement ; il m'a assuré que le coût de la préparation de ce film était négligeable et que, indubitablement, le film créerait une aversion profonde pour la guerre chez les jeunes et chez les vieux. Quel homme d'Etat pourrait faire des objections à un tel film ?

80. Septièmement, des affiches d'un haut niveau artistique pourraient être disposées dans les écoles, les bureaux, les maisons, les magasins, pour montrer à tous que, si l'on opte pour la survie, il ne saurait y avoir d'autre choix que la paix sur la planète. Quel homme d'Etat pourrait faire des objections à de telles affiches ?

81. Huitièmement, nous devons de nouveau recourir à l'aide des mères pour qu'elles fassent en sorte que la mentalité des hommes des cavernes ne prévale plus en

[8] *Ibid., trente-deuxième session, Annexes,* points 33, 34, 38 à 49 et 51 à 53 de l'ordre du jour, document A/32/380, par. 8.

temps de crise. Sans nos mères, nous ne serions pas ici. La mère est celle qui donne et qui protège la vie. Je prétends que les ministères de la défense devraient recruter des mères, non pas en qualité d'employées ou d'auxiliaires militaires, mais comme membres de plein droit dans les groupes qui prennent des décisions en matière politique. Je suis sûr que des femmes intelligentes, avec leur profond instinct maternel, permettraient de modérer les actes de ceux qui s'inspirent trop souvent de la mentalité de l'homme des cavernes.

82. Neuvièmement, les fonds ainsi économisés devraient être utilisés à deux fins. Ils devraient, d'abord, aider les pays en développement, sur une base judicieuse, bilatérale, multilatérale ou par l'intermédiaire des institutions des Nations Unies. L'aide ne devrait pas être liée à des fins politiques; il faut au contraire renforcer les économies fragiles, les asseoir sur des bases solides. Les cupides devraient être réfrénés dans leurs élans. Les pauvres et ceux qui ont faim devraient être secourus partout dans le monde grâce à ces économies, et on devrait leur trouver du travail afin qu'ils ne soient pas recrutés par des activistes pour se livrer à des actes agressifs.

83. Dixièmement, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, de nombreuses réunions, que l'on a appelées réunions au sommet, se sont tenues dans le monde. Dans la vieille tradition de la diplomatie, très souvent des hommes d'Etat disent ce qu'ils ne pensent pas et pensent ce qu'ils ne disent pas. Par conséquent, leurs efforts ont été très souvent inefficaces, sinon futiles. La politique, au niveau national et au niveau international, devrait être l'art d'harmoniser les intérêts légitimes. Malheureusement, très souvent, ce fut plutôt l'art de la déception. C'est pourquoi la plupart des hommes d'Etat ont perdu leur crédibilité auprès de l'opinion publique.

84. Certains points que j'ai évoqués dans ce programme, ou dans ce plan — quel que soit le nom qu'on lui donne — peuvent sembler à beaucoup ici peu conventionnels. Mais quel mal y a-t-il à essayer de trouver de nouveaux moyens au lieu de suivre les chemins battus qui ont conduit à l'incompréhension et aux conflits entre les nations? Je n'ai aucun monopole sur les idées qui permettraient de nous sortir de l'ornière. Chacun voudrait tourner une nouvelle page. Nous devons placer notre confiance dans la jeunesse et laisser le monde dans un état meilleur que nous ne l'avons trouvé.

85. La guerre a préoccupé les anciens prophètes. N'est-il pas grand temps de trouver notre inspiration dans ce qu'a dit Jésus de Nazareth il y a 2000 ans : "Aime tes ennemis comme toi-même..." En d'autres termes, si vous traitez votre ennemi comme un être humain, comme vous vous traiteriez vous-même, vous vous en ferez un ami. Et n'oublions pas un autre prophète, le prophète Mahomet — que Dieu le bénisse — et le Coran qui commence par cette exhortation : "Au nom de Dieu, le miséricordieux et le compatissant..."

86. Hommes d'Etat du monde, pourquoi n'entendez-vous pas la voix de la sagesse? Il est grand temps de tourner une nouvelle page, de renoncer à cette approche surannée à propos de la paix.

87. Chacun a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité. Ceci figure dans le troisième article que nous avons élaboré à Paris, il y a 30 ans, au Palais de Chaillot.

88. Que la vie soit! Que l'amour et la fraternité soient! Que la paix mondiale soit!

89. M. KOH (Singapour) [*interprétation de l'anglais*] : Les représentants des 96 Etats qui ont pris la parole avant moi ont condamné de façon unanime la course aux armements. Si nous sommes tous contre la course aux armements, qui en est responsable? Chacune des deux superpuissances essaie d'en imputer la responsabilité à l'autre. Les Etats membres du Pacte de Varsovie cherchent à en imputer le blâme aux membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), et vice versa. Les représentants des pays en développement cherchent à en imputer la responsabilité aux deux superpuissances et aux autres pays industrialisés.

90. Je dirai en tout premier lieu que la course aux armements est un phénomène universel. Elle ne se limite pas aux Etats-Unis et à l'Union soviétique. Elle ne se limite pas non plus à l'OTAN et au Pacte de Varsovie. En fait, à quelques rares exceptions près, nous sommes tous responsables, à différents degrés, de sa poursuite.

91. Nous savons d'ores et déjà que le monde dépense environ 400 milliards de dollars par an à des fins militaires. Sur cette somme, environ la moitié est dépensée par les Etats-Unis et l'Union soviétique. Les deux superpuissances, de concert avec d'autres pays industrialisés, dépensent environ 77 p. 100 des montants affectés aux dépenses militaires mondiales. La part qui revient au tiers monde pour les dépenses militaires augmente. Elle est passée de 15 à 23 p. 100 en 10 ans. Plus de la moitié des pays en développement consacrent plus de 10 p. 100 des dépenses publiques à des fournitures militaires. Un quart des pays en développement consacrent plus de 25 p. 100 des dépenses publiques à des fournitures militaires. En dépit des pénuries alimentaires, les pays en développement utilisent cinq fois plus de leurs devises étrangères pour importer des armes que pour importer de l'équipement agricole.

92. J'en arrive donc aux conclusions suivantes : premièrement, la course aux armements constitue un phénomène universel, bien que la moitié des dépenses militaires mondiales totales soit imputable aux Etats-Unis et à l'Union soviétique; deuxièmement, nous sommes tous responsables, bien qu'à des degrés différents, de la course aux armements; troisièmement, si nous voulons vraiment ralentir la course aux armements, nous devons tous examiner de façon critique notre comportement et ne pas chercher à en imputer la responsabilité aux autres.

93. Nous devons nous demander pourquoi les nations s'arment. Nous devons essayer de comprendre les raisons qui favorisent et perpétuent la course aux armements. Les nations s'arment principalement parce qu'elles craignent que les autres nations ne les attaquent par la force des armes. Ces craintes sont-elles justifiées? Si l'on examine ce qui s'est passé depuis la fin de la seconde guerre mondiale et la création des

Nations Unies, nous devons admettre que ces craintes sont justifiées.

94. Depuis 1945, il y a eu 133 guerres, mettant en jeu 80 pays et tuant 25 millions de personnes. Les deux superpuissances ont-elles déployé leurs forces armées pour combattre en dehors de leur territoire depuis 1945? La réponse est affirmative. Les trois autres membres permanents du Conseil de sécurité ont-ils déployé leurs forces armées pour combattre depuis 1945? La réponse est également affirmative. Les pays du tiers monde ont-ils pris les armes les uns contre les autres? Oui. Comme le Premier Ministre du Canada nous le disait l'autre jour, "la violence au sein des pays et entre eux est une déplorable réalité quotidienne" [*6e séance, par. 45*].

95. Tant que la violence à l'intérieur des Etats et entre les Etats demeurera une réalité de la vie, comment pouvons-nous espérer que les nations ne chercheront pas à acquérir des armes pour assurer leur droit de légitime défense individuel et collectif?

96. Les Nations Unies ont été établies en 1945 avant tout afin de maintenir la paix et la sécurité internationales. C'est un objectif clairement défini dans le Préambule de la Charte et aux Articles 1 et 2, qui stipulent les buts et objectifs de l'Organisation et les dispositions afférentes aux pouvoirs et responsabilités du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

97. Le système de maintien de la paix et de la sécurité internationales envisagé par la Charte des Nations Unies comprend plusieurs éléments. Premièrement, les Etats Membres sont tenus, moralement et juridiquement, de respecter certains principes. Parmi eux, il y a le principe qui veut que les Etats Membres s'abstiennent dans leurs relations internationales de l'emploi de la force ou de la menace de l'emploi de la force, le principe selon lequel les Etats Membres doivent régler leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, et le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats. Deuxièmement, la Charte prévoit un certain nombre de modalités permettant de répondre à des menaces précises à la paix et à la sécurité internationales. La Charte confère au Conseil de sécurité la responsabilité primordiale dans ce domaine. Troisièmement, la Charte prévoit un certain nombre de modalités pour le règlement pacifique des différends internationaux.

98. Si l'on parcourt rapidement les annales des Nations Unies au cours des 32 dernières années, on voit que trois éléments du système de l'Organisation des Nations Unies ayant trait au maintien de la paix et de la sécurité internationales aboutissent à un échec. S'agissant du premier élément, je tiens à faire remarquer que de nombreux Etats ne se sont pas acquittés de leur obligation de s'abstenir de l'emploi ou de la menace de l'emploi de la force. Ils n'ont pas respecté leur obligation de régler leurs différends par des moyens pacifiques. Ils se sont ingérés dans les affaires intérieures d'autres Etats.

99. S'agissant du deuxième élément, je suis arrivé à la déplorable conclusion que le Conseil de sécurité n'a pas pu s'acquitter de sa responsabilité de traiter des menaces à la paix et de maintenir la paix et la sécurité internationales. Qu'est-ce qui ne va pas, au Conseil de sécurité? Premièrement, le Conseil de sécurité ne peut fonctionner que lorsque les intérêts nationaux des cinq membres permanents du Conseil de sécurité concordent. Or, dans notre monde divisé, il est très rare que les intérêts des cinq grandes puissances concordent. Deuxièmement, le Conseil de sécurité est parfois incapable d'imposer des sanctions contre ceux qui violent les principes de la Charte et menacent la paix internationale parce que les délinquants sont des membres permanents du Conseil de sécurité, ou leurs alliés ou leurs amis. Troisièmement, les 15 membres du Conseil de sécurité ne sont pas les gardiens impartiaux de la paix et de la sécurité. Ils représentent des gouvernements d'Etats et sont mus avant tout par leurs propres intérêts nationaux à court terme plutôt que par ceux de la communauté internationale tout entière.

100. En ce qui concerne le troisième élément, il suffit de dire que, sur 149 Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, seuls 45 ont accepté la compétence obligatoire de la Cour internationale de Justice. Actuellement, la Cour n'est saisie d'aucun cas. La réticence qu'éprouvent les Membres de l'Organisation des Nations Unies à porter leurs différends devant la Cour est bien différente de l'empressement qu'ils mettent à recourir à la force en vue de régler leurs différends.

101. J'ai cherché à établir le fait que nous vivons dans un monde de violence, où les Etats ont eu recours et continuent d'avoir recours à la force dans leurs relations internationales. Deuxièmement, j'ai cherché à faire comprendre que le système envisagé par la Charte des Nations Unies pour le maintien de la paix et la sécurité internationales avait échoué. Cela m'amène à poser la question suivante : que peut-on espérer réaliser vraiment dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement? En 1961, l'Organisation des Nations Unies a commencé à s'attacher à l'objectif d'un désarmement général et complet. Est-ce là un objectif réaliste? Cet idéal d'un désarmement général et complet ne saurait être réalisé qu'à deux conditions : premièrement, il faut que les hommes ne soient plus portés à la violence et, deuxièmement, que nous ayons un gouvernement mondial et que les Etats soient désarmés. Les seules armes autorisées alors ne seront plus que celles du gouvernement mondial. Il est peu vraisemblable que nous voyions se concrétiser l'un ou l'autre de ces cas dans un avenir rapproché. En conséquence, bien que je continue à rêver d'un monde sans armes, je lutterai pour un objectif moins élevé. Mon objectif visera à réduire la course aux armements et à faire du monde un lieu plus sûr pour tous.

102. Je passe maintenant à la course aux armes nucléaires. Cinq pays participent à la course aux armes nucléaires : la Chine, la France, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et l'Union soviétique. Il y a cependant une course à l'intérieur de cette course, qui n'implique que deux participants : les Etats-Unis et l'Union soviétique, qui sont coude à coude. A eux deux, ils possèdent 14 000 ogives nucléaires, ce qui suffirait pour détruire

sept fois toutes les villes du monde. Et pourtant, chaque jour ils ajoutent trois bombes à leurs arsenaux nucléaires ! Etant donné qu'une guerre nucléaire menace toute l'humanité, nous avons tous le droit en conséquence de nous élever contre la course aux armes nucléaires. Nous avons le droit d'exiger que les deux superpuissances concluent rapidement leur deuxième traité de limitation des armes stratégiques. Nous avons le droit d'exiger qu'elles s'attellent sans retard à la mise au point d'un troisième traité de limitation des armes stratégiques, qui devrait permettre en fait de réduire leurs arsenaux actuels d'armes nucléaires et de vecteurs. Dans l'intervalle, les deux superpuissances devraient convenir de limiter et de réduire progressivement leurs dépenses militaires relatives aux nouveaux systèmes d'armes nucléaires stratégiques et de mettre fin aux essais en vol de tous les nouveaux vecteurs stratégiques. Nous espérons que les négociations actuelles qui ont lieu entre les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Union soviétique déboucheront sur un traité d'interdiction complète des essais, et nous espérons que tous les Etats dotés d'armes nucléaires respecteront ce traité.

103. En ce qui concerne les autres armes de destruction massive, nous appuyons les propositions visant à conclure un traité d'interdiction des armes radiologiques, un traité d'interdiction des armes chimiques et un traité d'interdiction du napalm et autres armes incendiaires.

104. J'ai dit précédemment que nous devions procéder à un examen critique de notre comportement. Nous devons nous demander ce que nous pouvons faire en faveur du contrôle des armements et du désarmement. Que peut faire le tiers monde en matière de contrôle des armements et du désarmement ? Il y a des mesures bien précises que nous, les pays du tiers monde, pourrions prendre.

105. Premièrement, je constate qu'aucun membre du tiers monde n'a acquis ou n'a reconnu avoir acquis d'armes nucléaires. Etant donné que nous convenons tous de la nocivité des armes nucléaires et des menaces qu'elles posent pour la survie même de l'humanité, le tiers monde devrait donc continuer d'observer un consensus moral contre l'acquisition par ses membres de telles armes : un pays acquérant des armes nucléaires doit être condamné, et non pas récompensé.

106. Deuxièmement, les pays en développement d'Asie et d'Afrique devraient imiter les Etats d'Amérique latine, qui ont établi la première zone dénucléarisée dans une région habitée grâce au Traité de Tlatelolco. Les pays en développement d'Asie et d'Afrique devraient envisager l'établissement de zones dénucléarisées soit sur une base régionale, soit, le cas échéant, sur une base sous-régionale.

107. Troisièmement, les pays en développement devraient prendre des mesures positives et constructives visant à réduire la course aux armes classiques entre eux. A ce propos, l'exemple des huit pays d'Amérique latine est digne d'intérêt. En décembre 1974, l'Argentine, la Bolivie, le Chili, la Colombie, l'Equateur, le Panama, le Pérou et le Venezuela ont adopté la Déclaration d'Ayacucho. Dans cette déclaration, ils s'engagent à créer "des conditions permettant de limiter effectivement les armements et d'empêcher à l'avenir leur acquisition à des fins offensives". Le président Pérez du Venezuela a récemment invité les huit signataires de la Déclaration d'Ayacucho à se réunir officieusement à New York lors de cette session extraordinaire en vue de se rendre compte si tous les pays d'Amérique latine étaient disposés à observer un accord en ce qui concerne les armes classiques. J'espère que l'initiative de l'Amérique latine portera ses fruits. J'espère que les pays en développement d'Asie et d'Afrique envisageront la possibilité de négocier des accords régionaux ou sous-régionaux visant à enrayer la course aux armements de type classique.

108. Enfin, les pays du tiers monde devraient tenir compte de ce qu'a dit l'autre jour le Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, M. Kusumaatmadja. Il a déclaré :

> "A notre avis, cette question dépend avant tout des Etats de la région intéressée; si ceux-ci peuvent s'efforcer ensemble de créer une atmosphère de coopération et d'établir des institutions permettant d'aboutir à une solution pacifique des différends, la stabilité et la sécurité de la région seront renforcées." [*11e séance, par. 22.*]

M. Kusumaatmadja a parlé ensuite de l'Association des nations du Sud-Est asiatique qui, depuis 11 ans, pratique la coopération régionale dans le domaine économique et dans d'autres domaines non militaires. Il a dit :

> "L'Association a pu obtenir un certain degré de cohésion entre ses membres en poursuivant en même temps les objectifs qui consistent à empêcher l'ingérence des puissances extérieures et à endiguer les divergences de vues entre les pays de la région." [Ibid., *par. 23.*]

109. La contribution du tiers monde à la cause du contrôle des armes et du désarmement ne doit pas se limiter à des homélies adressées aux deux superpuissances et aux autres Etats nucléaires. Il doit agir résolument pour rester à l'abri des armes nucléaires. Il doit exercer une forte pression morale contre n'importe lequel de ses membres qui pourrait être tenté ou sur le point d'acquérir des armes nucléaires.

110. Le tiers monde doit aussi favoriser les accords régionaux ou sous-régionaux pour faire cesser ou ralentir la course aux armements classiques. Pour de tels accords, la confiance mutuelle est indispensable. Malheureusement, dans bien des parties du tiers monde, la confiance mutuelle n'existe pas. Aujourd'hui, le tiers monde est la proie de conflits et de différends dus à des revendications territoriales contradictoires et à des divergences raciales, tribales, religieuses, linguistiques et idéologiques. Nous, pays du tiers monde, devons apprendre à régler nos différends par des moyens pacifiques, essayer de vivre dans la paix et l'amitié avec nos voisins, créer des institutions régionales et sous-régionales pour la coopération économique et le règlement pacifique des différends.

111. Il ne faut pas que cette session extraordinaire consacrée au désarmement ne soit qu'une nouvelle occasion de propagande et d'hypocrisie collective. Les représentants des Etats ont coutume de dire une chose à l'ONU et de faire exactement le contraire chez eux. La discussion générale sur le désarmement a été marquée par cette duplicité et par une tendance à rejeter la faute sur les autres. Nous devons faire preuve de réalisme mais sans pour autant partir de l'idée que la réalité actuelle est immuable. Nous ne devons pas nous laisser aller au cynisme et aux fantaisies romantiques, mais admettre que nous vivons dans un monde imparfait où il faut compter avec la violence. Nous devons admettre que l'ONU n'est pas parvenue à donner aux Etats Membres une sécurité assez grande pour les dispenser de s'armer. Pour aboutir au désarmement, il faut une détente universelle, il faut la détente entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, entre les pays de l'OTAN et les membres du Pacte de Varsovie, il faut aussi la détente entre les pays en développement de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine car, malheureusement, tous les conflits armés qui ont lieu actuellement dans le monde se produisent dans le tiers monde.

La séance est levée à 12 h 55.